

Après l'admission - Guide d'inscription aux programmes en biologie moléculaire

1. Adresse courriel

L'Université de Montréal assigne à chaque étudiante ou étudiant une adresse courriel qui suit le modèle suivant : prenom.nom@umontreal.ca. **Toutes les communications seront faites à cette adresse.** Si vous désirez utiliser une autre adresse courriel, vous devez créer un lien informatique avec votre courriel U de M. Au besoin, consulter le lien suivant : www.dgtic.umontreal.ca

2. Inscription aux cours

Les inscriptions aux cours sont effectuées chaque trimestre par votre TGDE.

Pour ce faire, avec l'aide de votre directeur ou directrice de recherche et/ou le responsable des programmes en biologie moléculaire de votre unité et/ou le conseiller ou conseillère académique (selon les unités), vous aurez à remplir la [feuille de cheminement](#).

Approuvé par votre directeur ou directrice de recherche **ET** le responsable de votre unité d'attache, le formulaire doit être envoyé à biologie-moleculaire@meddir.umontreal.ca au moins **deux semaines** avant le début du premier trimestre de vos études.

Aucune confirmation ne sera envoyée pour votre inscription. **Il est de votre responsabilité de vérifier, avant le début de chaque trimestre, votre inscription sur le Centre étudiant, à l'aide du MATRICULE qui vous a été attribué lors de votre demande d'admission.**

3. Modification de l'inscription

Notez que toute modification demandée doit se faire par écrit. Au cours de vos études, il est possible de modifier les cours à votre feuille de cheminement. Pour ces modifications, utilisez le courriel biologie-moleculaire@medir.umontreal.ca.

Vous devez respecter les dates de modifications de la session en cours, généralement dans les deux premières semaines du trimestre, sauf **pour le trimestre d'été, pour lequel les modifications doivent être faites dans la première semaine.**

Pour plus d'infos, veuillez consulter [Dates importantes](#)

4. Désinscription pour les étudiantes et étudiants internationaux

Les étudiantes et étudiants qui ne fournissent pas, dans les délais prescrits, les documents d'immigration requis pour compléter leur dossier au bureau des étudiants étrangers (BEI), seront désinscrits **de manière définitive** pour le trimestre en cours. **Veillez-vous assurer de maintenir la mise à jour de votre permis d'études auprès du BEI après chaque renouvellement.**

À la suite de l'annulation de l'inscription par le Registrariat, il n'y a **aucune possibilité de réinscription à ce trimestre**. La **couverture d'assurance médicale pour étudiants étrangers est annulée en même temps** que le dossier d'inscription au trimestre, et ce, à partir de la date de la désinscription. Seule la couverture des mois terminés demeurera au compte de l'étudiant.

L'étudiant pourra poursuivre ses études en s'inscrivant au trimestre suivant.

Pour toutes questions concernant à ce sujet, veuillez contacter le BEI par téléphone (514 343-6935) ou par courriel (bei@sae.umontreal.ca). Veuillez également consulter leur site Web à http://www.bei.umontreal.ca/bei/accueil_activites.htm

5. Enregistrement du sujet de recherche (sauf les étudiants inscrits à la maîtrise dans les options Biologie des systèmes et Médecine cellulaire et moléculaire)

Avec votre directrice ou directeur de recherche, vous devez remplir le formulaire « [Enregistrement du sujet de recherche](#) »

Le formulaire dûment rempli et signé par l'étudiante ou l'étudiant et son directeur ou directrice de recherche doit être envoyé au plus tard **avant la fin du premier trimestre** à biologie-moleculaire@medir.umontreal.ca

6. Carte étudiante :

Vous êtes invités à vous présenter au Centre étudiant, 2332, boulevard Édouard-MontPetit, Pavillon J.A. De Sève, bureau A-0303. Pour de plus amples informations :

<http://www.carte.umontreal.ca/>